

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

26 mars 2020

Édition spéciale

Les activités de la FCI se poursuivent mis à part quelques changements

Dans cette édition :

- **Les activités de la FCI se poursuivent mis à part quelques changements**
- **Les concours de financement actuels**
- **La finalisation des contributions, les paiements aux établissements et les rapports financiers**
- **Les rapports d'avancement de projet**
- **Foire aux questions**

Les activités de la FCI se poursuivent mis à part quelques changements

La pandémie qui sévit actuellement à l'échelle mondiale souligne la nécessité de maintenir les installations de recherche du Canada prêtes. Comme la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) reconnaît l'importance d'assurer la prestation de ses programmes de financement en temps opportun, nous nous employons à poursuivre nos activités courantes dans la mesure de ce qui est possible, tandis que notre personnel est passé au télétravail.

Cette note vise à vous informer des mesures particulières que nous prenons pour assurer un service de grande qualité :

- Le personnel de la FCI travaille à distance jusqu'à nouvel ordre, mais reste en communication par [courriel et téléphone](#). Vous pouvez aussi adresser des questions générales à retroaction@innovation.ca ou au 613.947.6496.
- Nous tiendrons toutes les réunions prévues en personne par vidéoconférence ou téléconférence.
- Puisque la situation requiert quelques ajustements, nous pourrions accuser un léger retard dans les réponses aux questions qui nous parviennent.

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

Les concours de financement actuels

- L'évaluation des propositions pour le concours du **Fonds d'innovation 2020** progresse conformément aux [échéanciers d'origine](#). Nous avons remplacé les réunions en personne de nos comités d'experts par des rencontres par vidéoconférence ou téléconférence. Nous avons aussi éliminé les réunions en personne avec les représentants des établissements et des projets. Nous invitons les chercheurs à communiquer avec l'agent de liaison avec la FCI pour leur établissement afin d'obtenir de l'information sur leurs propositions. Pour toutes les autres parties prenantes du Fonds d'innovation 2020, veuillez écrire à if-fi.2020@innovation.ca si vous avez des questions.
- La date limite du prochain concours du **Fonds des leaders John-R.-Evans**, établie au 15 juin 2020, demeure inchangée. Si les institutions ne sont pas en mesure de respecter cette échéance, elles peuvent continuer d'utiliser le financement qui leur a été attribué jusqu'alors pour le prochain concours du Fonds des leaders John-R.-Evans (date limite du 15 octobre 2020).
- Nous consultons actuellement les collègues qui ont soumis des avis d'intention pour le **volet 1 du concours du Fonds collège-industrie pour l'innovation** relativement aux échéances de soumission des propositions détaillées.
- Nous consultons actuellement le CRSNG au sujet du **volet 2 du concours du Fonds collège-industrie pour l'innovation** afin de décider quelles mesures doivent être prises.

La finalisation des contributions, les paiements aux établissements et les rapports financiers

- Nous repoussons de trois mois les échéances de finalisation des contributions et les délais financiers.
- Nous continuons le processus de finalisation des contributions. Veuillez continuer à téléverser les formulaires de finalisation des contributions signés dans le Système de gestion des contributions de la FCI (SGCF) pour lancer le processus. Nous acceptons aussi les signatures électroniques de ces documents.
- Pour l'instant, nous enverrons les ententes de contribution financière par voie électronique plutôt que des copies papier.
- Nous continuerons à effectuer les paiements aux établissements.
- Nous mettons actuellement au point un processus provisoire pour accepter et signer les ententes par le biais de réponse aux courriels comme pour le formulaire de finalisation des contributions, les ententes de contribution financière et les déclarations d'adhésion. De plus amples détails suivront.

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

Les rapports d'avancement de projet

Les rapports d'avancement de projet pour 2020 et une question portant sur la mise en service de l'infrastructure de recherche seront disponibles dans le SGCF à compter du 1er avril. Bien que les établissements soient fortement encouragés à traiter cela le plus tôt possible, la date limite est prolongée jusqu'au 30 septembre 2020.

Foire aux questions

Dans les jours à venir, nous publierons ces mises à jours sur nos activités ainsi que d'autres nouvelles sur notre site Web, innovation.ca. Nous vous aviserons lorsque cette page sera en ligne.